

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

PLUS QUE JAMAIS,
ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS !

« La Faculté de droit poursuit sa politique tournée vers les entreprises et le monde professionnel.

La société évolue, l'enseignement supérieur aussi... Cette année encore, nous avons besoin de votre contribution.

Nous faire confiance pour le versement de votre taxe d'apprentissage, c'est investir dans la formation des talents de demain.

Je vous remercie par avance de votre précieux soutien. »

Jean-Christophe VIDELIN,
Doyen de la Faculté de droit

FACULTÉ DE DROIT
GRENOBLE / VALENCE

FACULTÉ DE DROIT
Université Grenoble Alpes

UGA
Université Grenoble Alpes



NOUS SOUTENIR, C'EST...

- ▶ **Investir** dans la formation de vos futurs collaborateurs
- ▶ **Participer** à l'évolution de nos méthodes d'enseignement : transformations pédagogiques, pratiques innovantes, hybridation de certains enseignements
- ▶ **Partager** nos valeurs et nos principes d'action : éthique et intégrité des parties prenantes, égalité hommes/femmes, accès à l'éducation pour tous, prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques
- ▶ **Devenir** acteur du développement de la Faculté de droit
- ▶ **Contribuer** au déploiement des formations en alternance

NOTRE ENGAGEMENT, C'EST...

- ▶ **Développer la professionnalisation au cœur de la formation**
 - > Organisation d'évènements de professionnalisation : stage dating, forum des métiers, conférences métiers, tables rondes...
 - > Approfondissement des synergies entre le monde professionnel et le monde académique : conventions de partenariats avec les acteurs du territoire, interventions des partenaires professionnels dans les formations, adaptation de nos programmes de formations aux besoins des professionnels
- ▶ **Réinventer et accompagner la formation des jeunes talents**
 - > Hybridation et modernisation des formations par le déploiement de nouveaux outils numériques : plateformes d'enseignement, forums en ligne, 100% distanciel
 - > Flexibilité de nouveaux projets pédagogiques : visioconférences avec des professionnels des métiers du droit
- ▶ **Favoriser l'ouverture internationale**
 - > Stage au sein d'entreprises et d'institutions à l'étranger
 - > Partenariats académiques internationaux

EN CHIFFRES :

- 2 sites** (Grenoble/Valence)
- 4500 étudiants** dont des étudiants à besoins spécifiques (artistes ou sportifs de haut niveau, engagés, en situation de handicap)
- 35 formations** (Licences, Masters, Diplômes d'Université, Préparations aux concours et examens), en formation initiale et continue, dont des formations en enseignement à distance, en alternance et à l'international
- 200 intervenants** professionnels
- 40 partenariats** professionnels et académiques
- 1000 stages** en entreprise/an
- 145 étudiants en mobilité** entrante et sortante/an
- 47 conventions** avec des Universités étrangères



INVESTISSEMENTS ET PROJETS FINANCÉS :

- ▶ Acquisition de matériels informatiques
- ▶ Fonds documentaire : ressources pédagogiques numériques et abonnements
- ▶ Visites d'entreprises du territoire
- ▶ Voyages pédagogiques : immersion dans les institutions juridiques, participation à des concours de plaidoirie...
- ▶ Cérémonie de remise de diplômes

LA FACULTÉ DE DROIT À GRENOBLE & VALENCE : DES FORMATIONS QUI RÉPONDENT À VOS MÉTIERS !

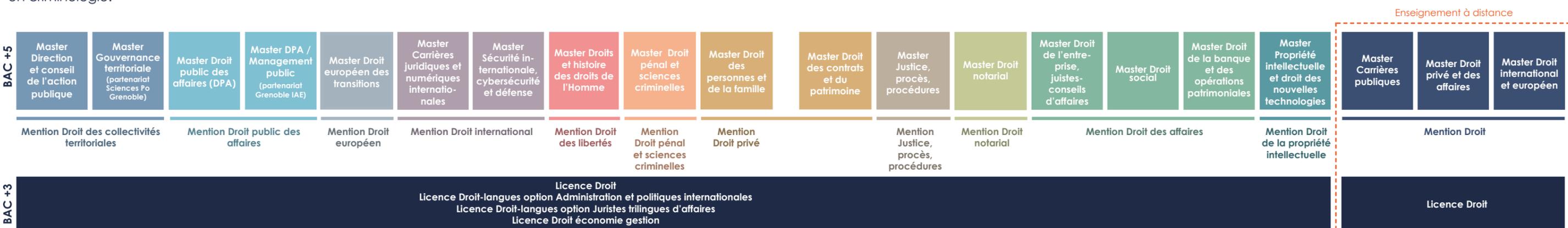
La Faculté de droit de Grenoble dispense **3 parcours de Licence** et **20 parcours de Master** présentés dans le schéma ci-dessous. Elle propose également **7 Diplômes d'Université** offrant des spécialisations supplémentaires comme, par exemple, en droit de l'environnement ou en criminologie.



L'ALTERNANCE À LA FACULTÉ DE DROIT :

La Faculté de droit propose actuellement 3 parcours de Master 2 Droit des affaires en alternance : Droit de la banque et des opérations patrimoniales ; Droit social ; Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires.

Ouverture en 2025-2026 : le Master 2 Droit des collectivités territoriales parcours Direction et conseil de l'action publique sera ouvert exclusivement aux apprentis.



COMMENT NOUS SOUTENIR EN 2024 ?

Vous affectez votre solde de la taxe d'apprentissage à la Faculté de droit de l'UGA via la plateforme **SOLTÉA**, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) :

Étape 1 : Munissez-vous de vos identifiants, via Net-entreprises, pour accéder à la plateforme SOLTÉA

Étape 2 : Sur SOLTÉA, fléchez votre solde de taxe d'apprentissage en recherchant notre établissement ou numéro UAI

Faculté de droit de **GRENOBLE**
N° UAI : 0381987D

Faculté de droit de **VALENCE**
N° UAI : 0261320U

Étape 3 : Informez-nous de votre soutien : droit-taxeapprentissage@univ-grenoble-alpes.fr

À noter : les fonds non affectés par les entreprises seront répartis selon les critères définis par la CDC.

CALENDRIER 2024

Période 1 :

- ▶ **27 mai** : première phase d'affectation à Faculté de droit
- ▶ **2 août inclus** : clôture de la première phase d'affectation à Faculté de droit
- ▶ **9 août** : premiers versements des contributions affectées à Faculté de droit

Période 2 :

- ▶ **12 août** : dernière phase d'affectation à Faculté de droit
- ▶ **4 octobre inclus** : clôture de la dernière phase d'affectation à Faculté de droit
- ▶ **11 octobre** : derniers versements des contributions affectées à Faculté de droit

Besoin de + d'infos ?
Flashez le QR Code !



NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN !

CODES UAI FACULTÉ DE DROIT :

Site de Grenoble : 0381987D

Site de Valence : 0261320U

CONTACT

droit-taxeapprentissage@univ-grenoble-alpes.fr

Fatima GOUESLAIN : 04 76 74 32 37